

en 1839 et M. Henri Seriziat, aussi conseiller en 1845, écrivirent d'excellents mémoires pour repousser les prétentions de l'Etat, et leurs travaux renferment sur notre ancien collège des détails historiques des plus intéressants.

Après ce rapide croquis du collège de la Trinité, j'arrive maintenant à parler de la bibliothèque dont l'histoire se lie d'une manière si intime à celle de ce collège.

MM. Delandine et Péricaud et ceux qui, après eux, ont publié des notices sur la bibliothèque, ne nous ont pas dit à quelle époque on a formé, dans l'origine, une bibliothèque dans le collège de la Trinité à l'usage de ses habitants (1). On sait seulement par une note de M. Péricaud

(1) M. Péricaud avance dans sa notice sur la bibliothèque de la ville « que ce fut vers la fin du règne de Louis XIII et sur les dessins « du frère Martel Ange, jésuite, que l'on construisit le superbe « vaisseau de la bibliothèque », et cet auteur se fonde sur ce fait c'est qu'on voit que par un acte reçu Favard, notaire à Lyon, le 13 novembre 1641, les congréganistes de Notre-Dame de l'Assomption promirent de payer aux PP. Jésuites une somme de 3,000 livres pour être employée, le plus promptement qu'ils le pourront, à la construction des bâtiments et couverture de la Bibliothèque que les PP. Jésuites se proposaient de faire édifier au-dessus de la chapelle de la congrégation. Il y avait dans le collège plusieurs chapelles destinées à des congrégations fondées par les Jésuites, celle des Messieurs, des jeunes Messieurs, des grands artisans, des artisans ou affaneurs, des jeunes artisans, des théologiens et philosophes, et des rhétoriciens. (Charvet, Etienne Martellange, p. 176.)

Les constructions du collège, d'après le passage suivant d'un auteur lyonnais, étaient assez avancées, en 1627, car voici la description *qu'en donne* Isaac Lefèvre dans son livre intitulé : Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de la ville de Lyon, petit in-8, 1627. « Au bout de la rue Neuve et tout sur le fleuve du « Rosne est ce très-fameux collège de la Trinité et sa chapelle où « les muses ont fait retentir, par tant de siècles, les admirables échos